

# Bonne rentrée, mais NON !

Non-cadres et cadres, siège  
et Province

**La CGT Generali appelle les salariés à se mobiliser massivement pour une première journée d'action le MERCREDI 10 SEPTEMBRE**

**Le projet de budget du gouvernement, c'est NON !**

**En voici le résumé en quelques points:**

Suppression de 2 jours fériés, remise en cause de la 5<sup>e</sup> semaine de congés payés, augmentation des jours de carence, gel des allocations/pensions de retraites, diminution du remboursement des médicaments et des droits au chômage.



Tout ça pour **44 milliards d'économie** alors que ...

- les entreprises continuent de percevoir **211 milliards d'euros d'aides publiques sans conditions ni transparence**
- les hauts revenus échappent à une contribution fiscale réelle (suppression de l'ISF, flat tax, ...)

Et si ce n'était pas un problème de dépenses de l'Etat... mais de recettes ? Il y a d'autres alternatives sans toucher à nos droits (et à l'âge de la retraite !) :

- Taxe Zucman : plancher de 2% de fiscalité minimum sur les 1800 plus grandes fortunes (+ 20 milliards/an !) refusée par le Parlement en 2025.
- Suppression de l'allègement fiscal concédé aux entreprises en 2019 (ex-CICE) (+ 20 milliards/an !).

## Pourquoi se mobiliser ?

Le pouvoir en place a montré plus d'une fois qu'il ne tenait pas compte de l'avis des travailleurs. **Même avec un nouveau gouvernement, les attaques contre nos droits vont se poursuivre avec un nouveau budget.** Le pouvoir reste le même, quelle sera sa prochaine proposition ? Les syndicats de toutes les entreprises s'accordent pour appeler à la grève. C'est donc **dès maintenant qu'il faut agir y compris chez Generali !**

## Et Generali dans tout ça ? La grève paie aussi au niveau d'une entreprise...



Des tickets resto sans chantage contre des augmentations salariales annuelles ridicules 🙄 ? Et on a plein d'autres idées...

« En 2020, 62,8% des entreprises ayant essuyé une grève dans l'année ont connu des négociations fructueuses pour les salariés contre seulement 12,7% des entreprises qui n'ont pas traversé de conflit social. ».

Nicolas Framont (sociologue), Vous ne détestez pas le lundi

**Alors, tu fais quoi le 10 septembre ?**

# Faire grève, mode d'emploi

**Vous pouvez faire grève juste ½ journée ou même 1h pour limiter la perte financière !**

**Pour se déclarer en grève, il suffit de:**

1. Faire un petit mail à votre manager: « Bonjour XXX, Pour info, je serai en grève demain après-midi / toute la journée/ de Xh à Xh.

Cordialement XXXX »

2. Se déclarer en grève via contact RH:

- Aller sur le site **contact RH** et créer une nouvelle demande « **poser une question** »

- Sélectionner le domaine : Absences > présences, CET, sous-domaine « Déclaration grève »

Droit constitutionnel, **la grève dans le privé n'est pas soumise à l'obligation de préavis**, comme c'est le cas dans le secteur public.

A partir du moment où il y a une déclaration de grève (nationale, locale ou d'entreprise) en lien avec des revendications syndicales, **un salarié n'est pas tenu de prévenir l'employeur** de sa participation.

**On doit se déclarer en grève au plus tard le lendemain..**

Nous conseillons aux salariés de prévenir au préalable leur responsable de leur intention de se mettre en grève.

**Et si vous en parliez entre collègues ?**

Comment puis-je vous aider ?

|                                       |                          |             |                   |
|---------------------------------------|--------------------------|-------------|-------------------|
| Données contractuelles & personnelles | Absences, Présences, CET | Télétravail | Maladie Paternité |
|---------------------------------------|--------------------------|-------------|-------------------|

Matricule  
[REDACTED]

Genre  
[REDACTED]

Email  
[REDACTED]

Nom  
[REDACTED]

Prénom  
[REDACTED]

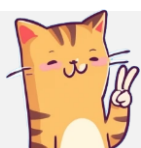
ATTENTION : Le domaine et le sous-domaine déterminent le destinataire.  
Merci de votre vigilance.

Domaine\*  
Absences, Présences, CET

Sous-domaine\*  
Déclaration grève

Question  
Coucou, je fais grève le 10/09/2025 toute la journée :)

« Les syndicats ne doivent pas faire de politique ». Or, la politique se mêle bien du monde du travail !!!!!



**C'est le moment d'y penser !**

Soutenez ou rejoignez  
l'équipe !  
**Bulletin d'adhésion CGT**



L'équipe CGT Generali à votre écoute  
Contact : [cgtgeneral@gmail.com](mailto:cgtgeneral@gmail.com) ou  
[eric.oyombo@generali.com](mailto:eric.oyombo@generali.com)